



---

# rapport d'activité

2018



### La Sgipa

La fondation Sgipa a pour mission l'intégration sociale et professionnelle d'adolescent-e-s et d'adultes présentant des déficiences intellectuelles légères à moyennes, parfois accompagnées de troubles associés. Son offre est organisée en 3 secteurs – École, Ateliers et Hébergements – qui sont appuyés par des services administratifs et de support. Ses différentes structures, réparties sur l'ensemble du canton de Genève, proposent un accueil adapté en fonction des besoins spécifiques de chaque bénéficiaire, avec pour objectif principal de permettre à chacun-e de développer ses compétences grâce à un accompagnement individualisé.

### Secteur École

L'École Sgipa accueille des adolescent-e-s dès 15 ans présentant des troubles de l'apprentissage et un retard scolaire important. Dans un contexte d'enseignement spécialisé, les enseignant-e-s et les psychologues accompagnent les élèves dans la construction d'un projet professionnel adapté à leurs capacités. La formation tient compte des besoins de chacun-e, en considérant l'intégration professionnelle à la fois comme un objectif à atteindre et un moyen pour progresser.

### Secteur Ateliers

Les ateliers de production adaptée offrent des emplois à des adultes présentant des déficiences intellectuelles légères à moyennes, au bénéfice de l'assurance-invalidité. À travers un accompagnement axé sur la valorisation et l'épanouissement, les équipes formatrices et encadrantes ont pour objectif l'intégration sociale et professionnelle des collaborateur-trice-s en emploi adapté. Le secteur offre également des places de travail à des personnes en perte de capacité ou vieillissantes, ainsi qu'un espace pour celles ayant temporairement besoin d'un soutien psychologique renforcé.

### Secteur Hébergements

Les différentes unités du secteur Hébergements accueillent des adultes présentant des déficiences intellectuelles légères à moyennes, au bénéfice de l'assurance-invalidité. Le secteur dispose de plusieurs résidences au sein desquelles des équipes éducatives pluridisciplinaires accompagnent les résident-e-s dans le développement et le maintien de leurs compétences et de leur autonomie. Il propose également un Service d'accompagnement à la vie indépendante pour des personnes plus autonomes, vivant dans un appartement communautaire de la Sgipa ou dans leur propre logement, afin de les soutenir dans l'organisation de leur vie quotidienne.



## sommaire

### introduction

Avant-propos de la conseillère d'État chargée du DIP	4
Avant-propos du conseiller d'État chargé du DCS	5
Message du président du Conseil de fondation	6
Message du directeur général de la Sgipa	7
Mot de l'AGEPA	9

### la fondation

2018 en chiffres	10
Organes de la fondation	12
La Sgipa construit	13
Retour sur les festivités du 60 <sup>e</sup> anniversaire de la Sgipa	16
La journée sportive du 60 <sup>e</sup>	19
National games Genève 2018	20

### secteur école

Conseil d'école: un espace d'échange mutuel	21
Le stage d'expérimentation: étape clé dans la construction du projet professionnel	24

### secteur ateliers

Une production locale et responsable	26
Fiche technique de l'atelier Saint-Jean	29

### secteur hébergements

Vivre sa retraite à la Sgipa	30
Portraits de résident-e-s de l'Ermitage	32
La retraite avec le Savi	35

### finances

Exercice 2018	37
Bilan au 31 décembre 2018	38
Compte de résultat du 01.01.18 au 31.12.18	39
Rapport de l'organe de révision	40
Dons 2018	42

#### Impressum

**Graphisme et mise en page**  
the Workshop

**Édition**  
Service de communication de la Sgipa

**Photographies**  
Fondation Sgipa, Nomos Groupement d'Architectes, Eric Rossier, Demir Sönmez

**Textes**  
Thierry Apothéloz, Christian Bavarel, Marianne Béguin, Iris Currat, Anne Emery-Torracinta, Patrick L'Hôte, Jean-Claude Nicole, Sofia Rossier-Droz

**Impression**  
Moléson Impressions, Carouge

## L'école sgipa poursuit sa mue



Anne Emery-Torracinta  
Conseillère d'état  
Département de l'instruction  
publique, de la formation  
et de la jeunesse (DIP)

L'École Sgipa a clos sa première année scolaire, complète, en juin 2018 ! Elle poursuit ainsi sa mue de réunification d'un système autrefois très sectorisé. Le bilan est, en effet, globalement positif, et je ne peux que m'en réjouir. Je tiens à féliciter le Centre d'intégration socioprofessionnelle (CISP) et le Centre éducatif de formation initiale (CEFI) pour avoir réussi ce regroupement et créé une culture commune en faveur des jeunes de ce canton.

C'est d'autant plus important, que ces changements ont un impact certain sur la vie des élèves. Le changement de cycle en fin d'année a été vécu par chacun d'eux comme une promotion ; or, ce n'était pas le cas auparavant, puisqu'un élève restait 2 ou 3 ans dans la même école, sans que son parcours scolaire soit clairement rythmé comme dans l'enseignement ordinaire.

*Le bilan de l'École Sgipa est globalement positif, et je ne peux que m'en réjouir.*

Ces modifications d'organisation sont explicitées dans la publication d'un nouveau document. Le plan d'études de l'École Sgipa, tout en se référant au Plan d'études romand (PER), met l'accent sur une articulation entre l'évolution des compétences scolaires et le développement des compétences professionnelles, en lien avec les compétences transversales. À la différence d'un programme scolaire, il permet de

définir avec plus de souplesse, différents champs d'apprentissage et fixe des objectifs globaux. Ainsi, chaque intervenant élabore un programme adapté à chaque élève. Il est important de pouvoir articuler l'intervention pédagogique et l'intervention thérapeutique d'une manière homogène, cohérente, et non pas, par juxtaposition d'actions.

Je salue également l'organisation de la deuxième rentrée. L'ouverture d'une nouvelle classe, destinée à répondre à la formation obligatoire jusqu'à 18 ans, a permis de garder quelques places libres, lesquelles ont été progressivement occupées par des élèves anciennement déscolarisés, arrivés en cours d'année dans l'École Sgipa.

Le point final de cette réunification reste toujours le regroupement physique à Conches de tous les cycles de l'école à l'horizon 2022.

En attendant, au nom du département de l'instruction publique, de la formation et de la jeunesse, je remercie le Conseil de fondation, la direction et l'ensemble des collaboratrices et des collaborateurs pour le dévouement et leur engagement au quotidien envers les élèves de l'École Sgipa.

## la marge ? quelle marge ?



Thierry Apothéloz  
Conseiller d'état  
Département de la  
cohésion sociale (DCS)

Le monde est confronté à un défi qu'il n'a jamais connu encore. La population vieillit. La durée de vie s'allonge. Souvent on présente la question sous l'angle économique. Bien sûr, il faudra des moyens pour parer à l'augmentation des demandes de soins ou d'hébergement. Mais il s'agit aussi d'engager des politiques sociales adéquates. Les personnes âgées doivent avant tout se sentir bien dans et avec la société. Toutes. Avec ou sans handicap.

Les personnes vivant avec une déficience intellectuelle ne font pas exception, mais leur vie quotidienne est assurément plus malaisée encore. Elles aussi ont besoin d'être comprises dans un monde compliqué. Comprises dans tous les sens du terme : compréhension et inclusion. Les institutions qui les accueillent et prennent en compte leur identité, ne sont pas toujours adaptées aux défis liés à l'âge. En cela, la construction de la Résidence du Cèdre à Lancy représente davantage qu'une réalisation immobilière. Elle témoigne d'une prise de conscience qui confirme ce que j'avais déjà ressenti lors du 60<sup>e</sup> anniversaire de la Sgipa, en septembre 2018, lors de l'accueil chaleureux qui m'a été réservé : il ne suffit pas, dans ce domaine, d'assurer la gestion ni même d'accompagner. C'est essentiel, bien sûr, mais il y a plus. Il faut toujours innover, s'adapter et voir loin.

C'est précisément ce qu'ont fait en 1958 les fondateurs de la Sgipa. Leur démarche n'était pas facile. La société accordait peu de cas à la marge. Depuis lors, ces jeunes ont vieilli. D'autres sont arrivés. Et la société s'est ouverte. Les utopistes de la Sgipa originelle y ont largement leur part. Aujourd'hui la marge est légitime. Elle a droit de cité. L'engagement au travail visible de personnes handicapées est une évidence, voire une exigence.

La constitution d'un nouveau département de la cohésion sociale délivre à cet égard un message. Il n'y a pas « d'affaires » sociales, au sens où l'on définit un secteur. Il y a « cohésion sociale », ce qui traduit un objectif. L'approche est différente.

Il convient de continuer de remettre la marge au centre. De travailler en réseau. De construire, d'accompagner et de veiller au cadre naturellement. De casser les préjugés, les fantasmes, les résistances qui peuvent encore se faire jour parfois.

Le département de la cohésion sociale salue le travail de la Sgipa et continue de la soutenir pour le secteur adultes.

*La construction de la Résidence du Cèdre à Lancy représente davantage qu'une réalisation immobilière.*

## être acteur du changement



Christian Bavarel  
Président  
Conseil de fondation

Le 60<sup>e</sup> anniversaire de la Sgipa est passé et s'est bien passé. Je tiens encore une fois à remercier toutes les personnes qui se sont impliquées pour que les festivités soient une réussite. Ce 60<sup>e</sup> anniversaire a été un moment exceptionnel.

C'est vers l'avenir que nous nous tournons aujourd'hui. L'avenir des bénéficiaires de notre fondation est notre préoccupation, car ils évoluent. Nous devons dès aujourd'hui nous ouvrir à des personnes en situation de handicap mental avec des troubles associés. Les élèves avec besoins particuliers de notre école ont, eux aussi, changé et nous nous devons de les écouter et analyser leurs besoins.

Après la mise en œuvre de l'École Sgipa en 2017, nous continuons le travail d'individualisation des parcours et des apprentissages de tous les élèves, dans le but de leur donner des outils qui les conduisent vers l'orientation professionnelle qui leur convient le mieux.

pour avoir initié le projet dit de la «Résidence du Cèdre» qui va permettre, en 2020, l'ouverture d'un bâtiment à Lancy pour l'accueil de bénéficiaires âgés ne travaillant plus.

Nous devons garantir une continuité dans la qualité de l'accueil que nous offrons à tous les bénéficiaires. Les métiers changent, l'importance du numérique et de la robotique font que certaines activités que nous pratiquons vont disparaître. Néanmoins, il y a de très belles opportunités à saisir pour créer de nouveaux postes. Nous possédons déjà des machines à commandes numériques dans notre atelier bois : leur utilisation facilitée les rend accessibles à la plupart des collaborateur-trice-s en emploi adapté. L'évolution des petites machines portables électriques dans les métiers de l'horticulture ouvre également des perspectives aujourd'hui insoupçonnées.

Les ateliers de production adaptée sont en train de vivre cette transformation technique, numérique et robotique, induite par la digitalisation de l'économie. Ces changements ouvrent de nouveaux horizons professionnels à nos bénéficiaires. Leurs besoins évoluent au sein de notre société et nous devons évoluer avec eux. Le Conseil de fondation est conscient de l'ampleur du défi et remercie les collaborateur-trice-s pour leur investissement.

Si la fondation Sgipa a fêté ses 60 ans en 2018, elle est très loin de la retraite. Sa pertinence reste entière. Sa fonction est d'être au service de la communauté genevoise et elle a l'ambition de le rester longtemps, car la Sgipa, c'est surtout des collaborateur-trice-s engagé-e-s prêt-e-s à s'adapter à de nouveaux défis.

Merci.

Ces prochaines années, nous poursuivons une réflexion sur l'offre de notre fondation, afin de mieux répondre aux besoins évolutifs de nos bénéficiaires. L'hébergement doit s'adapter, par exemple, à de jeunes urbains qui ont un fort désir d'autonomie, d'une vie sociale riche, tournée vers les autres avec leurs spécificités. Nous accompagnons aussi une population vieillissante qui après une vie de travail, aspire à plus de calme et à d'autres types d'occupations. De beaux projets sont en cour. Je remercie Jean-Claude Nicole, président de l'AGEPA,

*L'avenir des bénéficiaires de notre fondation est notre préoccupation.*

## adaptation et évolution : un défi et une nécessité



Patrick L'Hôte  
Directeur général  
Fondation Sgipa

La célébration du 60<sup>e</sup> anniversaire de la fondation Sgipa le 28 septembre a marqué l'année 2018. Ce moment de convivialité pure laissera un souvenir marquant à tous les participants : bénéficiaires, collaborateur-trice-s de la fondation, parents, représentants des autorités, partenaires et amis. Ces festivités ont donné l'occasion d'apprécier les réalisations des bénéficiaires, de profiter de l'exposition photographique réalisée à cette occasion ou de simplement échanger et se mélanger pendant quelques heures bien remplies. Une belle réussite, illustrée par les nombreux visages radieux rencontrés durant la soirée.

Autre évènement marquant en 2018, la Sgipa est devenue propriétaire des bâtiments qu'elle occupe sur le site de Conches depuis plus de 40 ans. Cette évolution permet de se projeter vers l'avenir et de construire un projet ambitieux visant à mettre à disposition des surfaces supplémentaires suffisantes pour regrouper sur un seul site l'ensemble du dispositif du secteur École, aujourd'hui dispersé entre Conches et Carouge. Ce projet important pour l'École Sgipa permettra aux enseignant-e-s et élèves de disposer de locaux et services mieux adaptés et de favoriser la perméabilité des 3 cycles.

*La réalisation de la Résidence du Cèdre et la surélévation des bâtiments de Conches sont des projets très stimulants qui vont chacun, à leur façon, permettre à la Sgipa de s'inscrire dans l'avenir.*

Toujours au chapitre «immobilier», le Conseil de fondation de la Sgipa a décidé de reprendre à son compte le pilotage et le financement d'un projet d'ensemble résidentiel situé à Lancy, initié et porté jusque-là par l'AGEPA. Il permettra de fournir des places d'accueil dédiées aux résident-e-s en situation de vieillissement, dont l'évolution questionne nos modes de prise en charge actuels. Cette nouvelle résidence, qui s'appellera la «Résidence du Cèdre», permettra également de dynamiser l'offre du Service d'accompagnement à la vie indépendante (Savi) en mettant à disposition des appartements pour un encadrement à domicile privilégiant l'autonomie.

Ces 2 projets concomitants sont très stimulants et vont chacun, à leur façon, permettre à la Sgipa de s'inscrire dans l'avenir. Ce sont également de vrais défis en termes de financement. Vos dons privés pour 2019 seront ainsi exclusivement versés dans un fonds consacré à leur réalisation.

Le secteur École consolide sa transformation initiée en 2017 avec la création de l'École Sgipa. Cette évolution s'est concrètement traduite par l'établissement en 2018 d'un plan d'études détaillé permettant de préciser et de partager les objectifs et spécificités de cette nouvelle entité.

Quant au secteur Ateliers, le Conseil de fondation a validé en 2018 sa réorganisation qui met l'accent sur une adaptation et une évolution de l'offre proposée, ainsi qu'une refonte de l'encadrement. La mise en œuvre de la nouvelle organisation sera effective dès 2020.

En 2018, la Sgipa a également étrenné sa nouvelle identité visuelle, mise en avant, notamment, lors de la célébration du 60<sup>e</sup> anniversaire. L'uniformisation de la signalétique sera effective d'ici fin 2019. Le signe le plus tangible de cette mutation est incarné par la refonte du site internet [www.sgipa.ch](http://www.sgipa.ch), que nous vous encourageons à consulter régulièrement pour prendre connaissance des dernières actualités concernant la fondation et ses bénéficiaires.

Pour poursuivre son ambition de fournir des prestations adaptées aux besoins évolutifs de ses bénéficiaires en s'appuyant sur des projets individualisés, la fondation peut compter sur l'engagement de ses collaborateur-trice-s, le soutien des autorités, l'implication de son Conseil de fondation, la confiance des parents et répondants légaux, la fidélité de ses partenaires et la générosité de ses donateurs. Que tous soient ici remerciés pour cette précieuse collaboration qui permet de regarder avec envie vers l'avenir.

## Les quatre piliers de l'agepa

Jean-Claude Nicole  
Président de l'AGEPA

Qu'allait devenir l'Association de la Sgipa après qu'elle avait créé, en 1998, la fondation Sgipa? D'abord, elle a changé son nom en AGEPA (Association genevoise de parents et amis des bénéficiaires de la Sgipa), pour ne pas susciter de confusion avec la fondation. Puis, elle a successivement planté les **quatre piliers** sur lesquels repose son activité au service des bénéficiaires de la Sgipa et de leurs parents.

Le premier pilier est l'**aide urgente**, qui permet, dans des situations graves, de répondre aux besoins des bénéficiaires, lorsque ni la fondation, ni les organismes sociaux, ni les parents ne sont en mesure de le faire dans les délais requis. Pour cela, l'AGEPA a constitué une réserve, grâce à la générosité de donateurs. Les lanceurs d'alerte sont le plus souvent des collaborateur-trice-s de la Sgipa, bien placés pour apprécier la justification des aides.

Le deuxième pilier, nous l'appelons **dialogue et soutien**. Là, il s'agit d'être à l'écoute des parents qui éprouvent le besoin de parler. Il s'agit aussi d'apporter aux bénéficiaires le soutien affectif ou matériel susceptible de contribuer à leur épanouissement. Les exemples de soutien matériel relèvent de la formation continue et de la participation à des activités culturelles ou sportives. La plupart des demandes émanent, à nouveau, des collaborateur-trice-s de la Sgipa.

Le troisième pilier est l'**assistance juridique et judiciaire**, à laquelle nous devons, notamment, les brochures régulièrement publiées pour présenter des problèmes susceptibles de se produire et des solutions de nature à les résoudre. Parallèlement, été établie une relation privilégiée avec trois avocates en mesure d'assister parents ou bénéficiaires, sur le plan civil ou pénal. L'expérience a montré l'utilité de cette prestation.

Le quatrième pilier, enfin, concerne le **domaine immobilier**, dans lequel s'inscrit le bâtiment du Bois-des-Frères, acquis en 2009, pour pallier la pénurie de places dans les ateliers de production adaptée. Cet achat a été financé par de généreux dons et par un emprunt hypothécaire. L'étape suivante aurait dû être l'ensemble résidentiel, pour prévenir la pénurie de places d'hébergement. Si le projet a été totalement élaboré sous le nom de «Résidence du Cèdre vert», son exécution sera le mérite de la fondation Sgipa, l'AGEPA ne s'étant pas assurée de réunir les fonds nécessaires. C'est donc l'intervention de la Sgipa qui permettra d'ouvrir, au printemps 2020, la «Résidence du Cèdre», offrant 33 places d'accueil.



**Association GENEvoise de Parents et Amis des bénéficiaires de la au service des bénéficiaires de la de leurs parents et de la Fondation qu'elle a créée en 1998.**

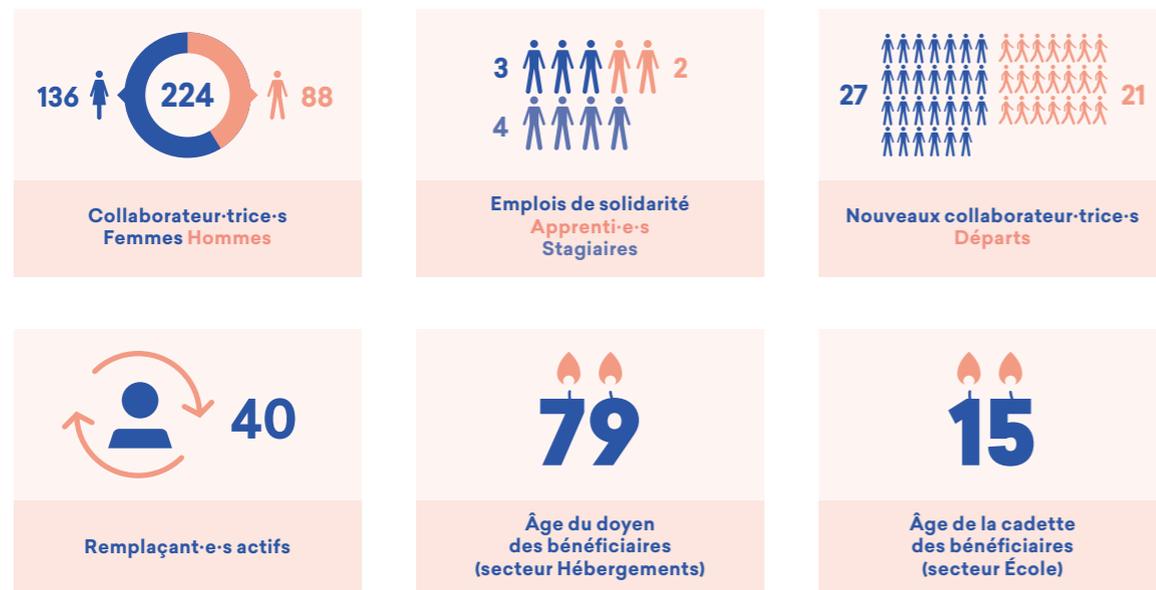


**AGEPA**  
c'est

-  **Le Fonds d'aide urgente pour apporter un soutien matériel quand aucune prestation sociale ne peut être obtenue.**
-  **Le Cercle d'accueil et dialogue pour rompre l'isolement de bénéficiaires et de parents.**
-  **L'Assistance juridique et judiciaire pour faciliter la solution des problèmes de droit.**
-  **Le Bâtiment Bois-des-Frères pour mettre à disposition de la Fondation sgipa des places de travail en Ateliers protégés.**

# 2018 en chiffres

## Fondation Sgipa



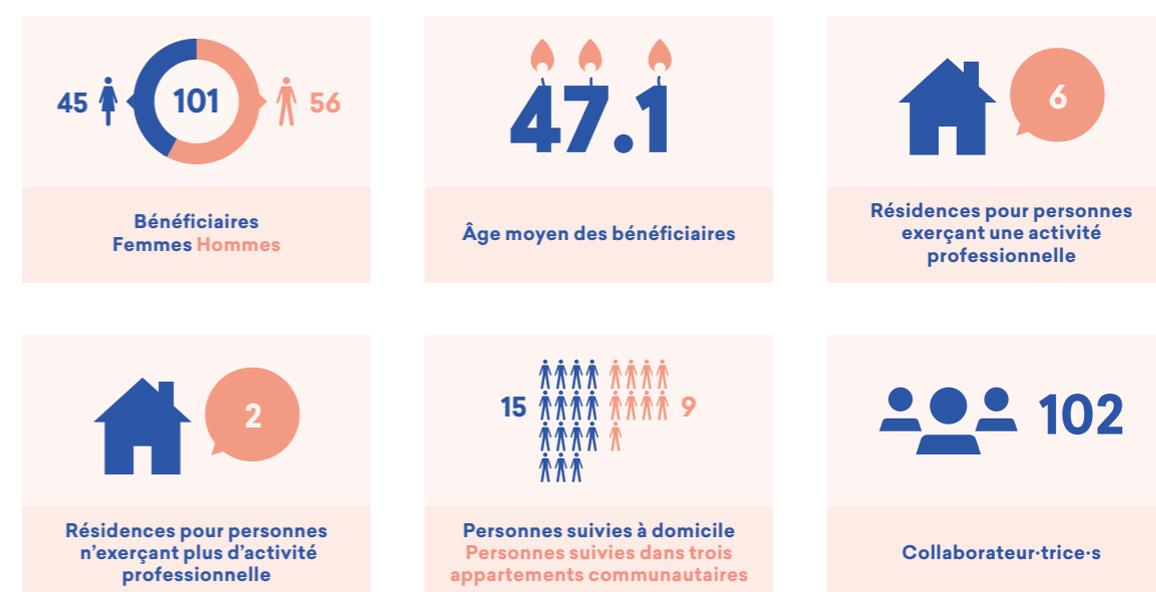
## Secteur École



## Secteur Ateliers



## Secteur Hébergements



# organes de la fondation

au 31 décembre 2018

## Conseil de fondation

### Membres

Monsieur Christian Bavarel  
Président et membre du Bureau

Madame Irène Buche  
Vice-présidente et membre du Bureau

Monsieur Serge Hiltbold  
Membre du Bureau

Madame Laurence Nicolet  
Membre du Bureau

Monsieur Harry Allegrezza  
Membre

Monsieur Jean-Pierre Brun  
Membre

Madame Martine Brunschwig Graf  
Membre

Madame Laurence Fehlmann Rielle  
Membre

Monsieur Marcus Hessels  
Membre

Monsieur Bertrand Reich  
Membre

### Représentants

Monsieur Daniel Cavioli  
Représentant du personnel

Monsieur Marc Joly  
Représentant d'insieme-Genève

Monsieur Baptiste Küng  
Représentant du personnel

### Direction

Monsieur Patrick L'Hôte  
Directeur général

Madame Iris Currat  
Directrice administrative et financière

Monsieur Laurent Bonvin  
Directeur adjoint en charge du secteur Ateliers

Monsieur Marc Chapelle  
Directeur adjoint en charge du secteur École

Monsieur Jean-Yves Vaumoron  
Directeur adjoint en charge du secteur Hébergements

### Organe de révision

Fiduciaire Bonnefous Audit SA  
Rue du Cendrier 24  
1201 Genève

Le mandat des membres est de 4 ans et peut être renouvelé 2 fois.

Les représentants assistent aux séances à titre informatif.

12

Mandat pour la période 2014-2018.



La future Résidence du Cèdre, au premier plan.

# la sgipa construit

Deux projets immobiliers vont mobiliser la fondation Sgipa ces prochaines années: la réunification de l'École Sgipa sur le site de Conches et la construction d'une résidence au Petit-Lancy.

13

En 2018, la fondation Sgipa est devenue propriétaire des 2 bâtiments qu'elle occupe depuis 1977 sur le site de Conches. Cet investissement a été réalisé dans l'optique de pouvoir procéder à une extension immobilière permettant de réunir l'ensemble des élèves de l'École Sgipa sur le même lieu, à l'horizon de la rentrée scolaire 2021-2022.

Par ailleurs, la Sgipa a repris à son compte fin 2018, le projet de la Résidence du Cèdre initié par l'Association genevoise des parents et amis des bénéficiaires de la Sgipa (AGEPA). Sa réalisation devrait permettre d'héberger 33 résidente-s dès le printemps 2020.

### Surélévation du site de Conches: réunir l'École Sgipa

À la rentrée scolaire 2017-2018, le Centre d'intégration socioprofessionnelle (CISP) et le Centre éducatif de formation initiale (CEFI) de la Sgipa ont été regroupés en une seule et même entité: l'École Sgipa. Sur le modèle de l'école inclusive, cette nouvelle institution accueille des élèves aux profils différents dans un cursus commun en 3 cycles. Si le regroupement a eu lieu au niveau pratique et théorique, il ne l'est pas encore au niveau géographique. Le cycle 1 est localisé à Conches et les cycles 2 et 3 sont disséminés sur plusieurs sites à

Carouge. La Sgipa loue, depuis 1973, à la Ville de Carouge, des locaux à la route de Veyrier – une villa et des pavillons provisoires – qui n'ont pas été conçus pour un usage scolaire et se trouvent sur un terrain où la Ville va développer un projet d'urbanisme. La fondation doit donc impérativement trouver une solution pour accueillir à court terme les 76 élèves des cycles 2 et 3 de son école.

Grâce à l'acquisition des bâtiments de Conches en 2018, qui abritent le cycle 1, l'administration et des ateliers de production adaptée, la Sgipa peut envisager de réunir toutes les classes de son école sur ce site, d'autant que celui-ci dispose déjà d'infrastructures adaptées au programme scolaire (salle de gym, piscine,

cafétéria et salles de conférence). Par ce regroupement, la Sgipa a l'ambition de favoriser l'interdépendance entre les 3 cycles et renforcer les synergies, ainsi que la collaboration entre équipes d'enseignant-e-s et élèves. À terme, l'école pourra accueillir jusqu'à 145 élèves, contre 129 aujourd'hui, en fonction de l'évolution des besoins d'accueil au niveau cantonal. Il est également prévu, à cette occasion, de rénover l'ensemble des locaux actuels, de regrouper les services administratifs, et de procéder à une refonte des aménagements extérieurs, pour faciliter l'accueil des nouveaux élèves. Cette rénovation permettra également de favoriser des économies d'échelle au niveau de la gestion administrative et opérationnelle de l'école.

Site de Conches.



### Résidence du Cèdre: développer l'offre en matière d'hébergements

Le secteur Hébergements de la Sgipa se compose de 8 résidences, qui accueillent 80 résident-e-s, et d'un Service d'accompagnement à la vie indépendante (Savi), qui assure un suivi auprès de 9 bénéficiaires logés dans 3 appartements communautaires, et de 15 personnes vivant dans leur propre appartement. Ce secteur est aujourd'hui saturé: de nombreuses personnes, qui ne peuvent plus habiter chez leurs parents, ou pour lesquelles un tel hébergement est souhaitable, sont en attente de places. Par ailleurs, la création de places d'accueil plus spécifiquement dédiées à l'accompagnement de personnes avec déficiences intellectuelles légères à moyennes en situation de vieillissement est une priorité pour la Sgipa, qui exploite aujourd'hui deux villas<sup>1</sup> dédiées à cette population. Or, la configuration de ces demeures – Corbillettes et Ermitage – ne se prête pas aux modifications structurelles nécessaires pour favoriser l'accueil de bénéficiaires âgés.

Pour répondre au manque de places du secteur Hébergements, l'Association genevoise des parents et amis des bénéficiaires de la Sgipa (AGEPA) s'est fixé l'objectif d'identifier un projet immobilier pouvant intégrer la construction d'une résidence adaptée à l'accompagnement de personnes présentant des déficiences intellectuelles légères à moyennes aux profils variés. Ce projet s'est finalement concrétisé en 2016 sur une parcelle de 4975 m<sup>2</sup> au Petit-Lancy.

Le terrain permet la construction d'une résidence, qui s'intègre dans un environnement inclusif, comprenant des arcades commerciales et un immeuble locatif de 5 étages. Cependant, en septembre 2018, quelques mois après le début des travaux, l'AGEPA a fait le constat que, contrairement à ses attentes, elle n'était pas en mesure d'assurer le financement de ce bâtiment. Placé devant cet état de fait et considérant l'importance pour la prise en charge des bénéficiaires de la Sgipa de pouvoir mener à bien ce projet, le Conseil de fondation a validé, lors de sa séance du 13 septembre 2018, la reprise du projet à son nom.

Sur une surface de 1408 m<sup>2</sup>, la Résidence du Cèdre, qui tire son nom de la présence sur la parcelle d'un majestueux conifère, devrait ouvrir ses portes au printemps 2020. Le bâtiment comportera 2 étages sur rez-de-chaussée. Le rez-de-chaussée et le 1<sup>er</sup> étage seront dédiés à l'accompagnement de 22 personnes présentant des déficiences intellectuelles légères à moyennes en situation de vieillissement, avec des locaux adaptés à leur prise en charge. Quant au 2<sup>e</sup> étage, il se composera de 3 appartements avec un total de 11 places, pour des résident-e-s plus autonomes. Le voisinage avec le futur immeuble locatif adjacent, les arcades commerciales alentours et les espaces communs permettront de favoriser la mixité sociale et l'intégration des bénéficiaires de la Sgipa dans l'environnement du quartier.

### La Sgipa a besoin de vous!

Afin de compléter le financement de la construction de la Résidence du Cèdre et de la rénovation du site de Conches, la Sgipa fait appel à la générosité de ses amis, partenaires et soutiens potentiels. Tous les dons reçus en 2019 seront affectés à ces deux projets importants pour l'avenir de la fondation.

#### Coordonnées bancaires

Si vous souhaitez, vous aussi, soutenir ces actions, vous pouvez faire un don, déductible d'impôt, à la Sgipa.

Fondation Sgipa  
Banque cantonale de Genève  
Mention: don  
CH11 0078 8000 0502 9890 9



la fondation

## retour sur les festivités du 60<sup>e</sup> anniversaire de la sgipa

*En 2018, la Sgipa a célébré ses 60 années d'activité lors d'une fête commémorative à la Salle communale de Plainpalais, en plein cœur de Genève.*

Les bénéficiaires, leurs parents, le personnel de la Sgipa, ainsi que les partenaires de la fondation et plusieurs élus se sont réunis le 28 septembre 2018 à la Salle communale de Plainpalais pour célébrer les 60 ans de la fondation, lors d'une magnifique fin de journée d'été indien. La fête a débuté par le vernissage de l'exposition de photographies de Demir Sönmez «Une journée avec moi à la Sgipa»<sup>2</sup>. La partie officielle a été rythmée par les allocutions des conseiller-ère-s d'État en charge des départements subventionneurs, Madame Anne Emery Torracinta pour le département de l'instruction publique, de la formation et de la jeunesse (DIP) et Monsieur Thierry Apothéloz pour le département de la cohésion sociale (DCS).

Le président du Conseil de fondation de la Sgipa, Christian Bavel, le directeur général de la Sgipa, Patrick L'Hôte, et le président de l'Association genevoise de parents et amis des bénéficiaires de la Sgipa (AGEPA), Jean-Claude Nicole, se sont également exprimés à cette occasion. La soirée s'est poursuivie avec un défilé de sacs design de l'atelier de production adaptée de Thônex portés par les collaboratrices en emploi adapté qui les réalisent, un concert des élèves de l'École Sgipa, une vente de produits des ateliers de production adaptée, des buffets de nourriture, et un grand bal jusqu'à minuit.

16

2) Lire page 18

17

La fête a été une réussite au vu des nombreux retours positifs reçus. Les bénéficiaires, leurs parents, le personnel, ainsi que les partenaires, ont pu échanger et se rencontrer dans une ambiance festive et détendue. Sourires et bonne humeur étaient visibles sur de nombreux visages. L'apothéose a été atteinte au moment de souffler les bougies et de couper le gâteau d'anniversaire avec les bénéficiaires.

S'il s'avère compliqué de réunir les bons ingrédients pour réussir un tel événement, certains facteurs prépondérants, qui ont contribué au succès du 60<sup>e</sup> anniversaire, peuvent être identifiés. La préparation de la fête par des collaborateur-trice-s dévoué-e-s a apporté une cohésion au sein du personnel et une véritable touche «Sgipa» à l'évènement. La magnifique décoration de la salle a été imaginée par la maîtresse de l'atelier de production adaptée de Thônex; la gestion des parties musicales a été confiée au professeur de musique de l'École Sgipa; la fabrication des meubles de la vente de produits et des panneaux de l'exposition photo a été réalisée par l'atelier Bois; les bars ont été gérés par un enseignant spécialisé de l'École Sgipa; l'accueil des invités, le vestiaire, la mise en place de la salle, la vente de produits Sgipa, ainsi que le rangement, ont été organisés par plusieurs collaborateur-trice-s du secteur Hébergements et de l'administration. L'ensemble de ce groupe a été coordonné par la responsable communication de la fondation, qui a supervisé l'organisation de l'évènement.

La participation active des bénéficiaires sur divers postes pendant la soirée a donné corps à la notion d'inclusion, reflétant ainsi la mission de la Sgipa.

L'implication d'anciens membres du Conseil de fondation, constitué en un groupe de travail dédié à l'organisation de cet événement, a permis de définir le cadre général de la manifestation et de valider les différentes options qui se sont présentées au cours de la phase d'élaboration.



La météo finalement, clémente, douce et ensoleillée pour cette fin septembre, a été une véritable aubaine pour les invités, qui ont pu profiter de la cour de la salle communale, et de la structure extérieure mise en place pour l'occasion.

La fondation Sgipa tient à remercier l'ensemble des près de 700 participants, qui ont donné vie à cet événement. Elle souhaite tout particulièrement remercier le personnel qui a préparé cette fête, près d'une année durant, et contribué à sa réussite.

La Sgipa exprime enfin sa profonde gratitude aux généreux donateurs qui ont rendu possible la tenue de cette soirée inoubliable.



Les trois protagonistes de l'exposition sur scène, lors du vernissage.



18

### Une journée avec moi à la Sgipa

Réalisée à l'occasion du 60<sup>e</sup> anniversaire, l'exposition de photographies «Une journée avec moi à la Sgipa» invite à faire connaissance avec Jonathan Ferreira, Marie-Noëlle Imbert et Andrea Baumberger, 3 bénéficiaires de la fondation. Leurs portraits reflètent le travail de tous les protagonistes de la Sgipa qui, au cours des 60 dernières années, ont bâti une institution solide. Ce voyage en images est l'œuvre du reporter-photographe Demir Sönmez. Suisse d'origines kurde et arménienne, Demir est arrivé à Genève en 1990, fuyant son pays de naissance, la Turquie. Il s'est très vite imposé comme un personnage clé de la Cité en

capturant de nombreux moments de sa vie politique, sociale, culturelle et associative. Avec sa personnalité authentique, il a su se faufiler dans le quotidien des bénéficiaires de la Sgipa.

L'exposition se veut itinérante, et en 2019, elle voyage chez plusieurs partenaires de la Sgipa. Elle a été exposée en mars 2019 au siège des SIG au Lignon. Elle a ensuite été présentée à la cafétéria des TPG au Bachel-de-Pesay du 6 au 19 mai.

Pour plus d'information sur le projet, vous pouvez consulter notre nouveau site [www.sgipa.ch](http://www.sgipa.ch), rubrique «actualités».

Les membres du Conseil d'État, du Conseil de fondation de la Sgipa et du comité d'organisation de la fête au vernissage de l'exposition.



Élèves et collaborateur-trice-s en emploi adapté à la journée sportive du 60<sup>e</sup>.

la fondation

## la journée sportive du 60<sup>e</sup> anniversaire

19

Depuis près de quatre décennies, les enseignant-e-s d'éducation physique de la Sgipa organisent une journée sportive pour les collaborateur-trice-s en emploi adapté des ateliers. Une manifestation placée sous le signe du sport inclusif et de l'amusement. À l'occasion du 60<sup>e</sup> anniversaire de la Sgipa, l'équipe organisatrice a également convié les élèves de l'École Sgipa. L'évènement, qui accueillait déjà près de 300 personnes les années précédentes, a réuni près de 450 participante-s au Centre sportif de Sous-Moulin le 8 juin 2018. Le défi était de taille pour les organisateurs: regrouper sur un même lieu et faire participer à des compétitions communes des adolescent-e-s aux parcours scolaires complexes et des

adultes en situation de handicap mental. Suite à cette première expérience positive et concluante, certains aspects doivent encore être peaufinés en tenant compte des ajustements identifiés. À travers le conseil d'école<sup>3</sup>, les élèves ont notamment pu exprimer leurs souhaits quant à l'édition 2019. L'équipe en charge de l'organisation travaille activement sur ce concept inclusif en impliquant leurs collègues concernés. L'objectif est de reproduire chaque année la journée sportive, si possible sur le site de Sous-Moulin, qui se prête parfaitement à l'exercice avec ses multiples espaces intérieurs et extérieurs et qui permet à la Sgipa de renforcer les liens avec son voisinage.

3) Lire page 21



Les joueur-euse-s de pétanque de la Sgipa.

la fondation

## national games genève 2018

*Le printemps 2018 a été placé sous le signe du sport inclusif à Genève. La Cité de Calvin a accueilli les jeux nationaux d'été de Special Olympics Suisse du 24 au 27 mai. La Sgipa a constitué une délégation et soutenu l'ensemble des bénéficiaires participant à l'évènement.*

Pendant quatre jours en mai 2018, le cœur de Genève a battu au rythme des Jeux nationaux d'été de Special Olympics, mouvement sportif mondial le plus important pour les personnes en situation de handicap mental: 13 disciplines, 7 sites de compétition, 1600 athlètes venus de toute la Suisse. À cette occasion, la fondation Sgipa a soutenu la candidature de ses bénéficiaires en créant une délégation composée de 8 équipes de pétanque, 3 coureurs et une joueuse de tennis. Plusieurs sportif-ve-s de la Sgipa ont également concouru avec des associations telles que l'Association sportive Schtroumpfs Genève, Cap Loisirs ou Handisport Genève dans les domaines de la boccia, du basketball, de l'équitation, du football et de la natation.

Cet évènement a favorisé les échanges entre les secteurs École, Ateliers et Hébergements. L'ensemble des bénéficiaires souhaitant participer ont pu être inscrits grâce au

soutien de plusieurs collaborateur-trice-s de la Sgipa. Par exemple, une joueuse de tennis de la Résidence du Rhône, sans coach, a pu concourir grâce à un maître d'atelier, qui s'est proposé de l'entraîner alors qu'il ne la connaissait pas. Leur travail commun, conjugué à une belle entente, leur a permis de remporter la médaille d'argent en compétition double unifié et la 4<sup>e</sup> place en simple. Les jeux nationaux d'été ont aussi permis aux bénéficiaires de découvrir de nouvelles disciplines et d'échanger sur un terrain inconnu. Un enseignant de l'École Sgipa a motivé des élèves de sa classe à s'inscrire aux compétitions de pétanque, alors que la plupart n'avaient encore jamais tiré, ni pointé.

La fondation Sgipa tient encore une fois à féliciter l'ensemble des participant-e-s et remercier ses collaborateur-trice-s d'avoir soutenu et accompagné les sportif-ve-s avant, pendant et après les compétitions.

secteur école

## conseil d'école: un espace d'échange mutuel

*Une fois par mois, des élèves de l'École Sgipa rencontrent le directeur adjoint en charge du secteur École et la responsable communication de la Sgipa. Ces réunions permettent aux élèves d'interagir avec la direction et de proposer des projets.*

21

Regroupement du CISP et du CEFI, l'École Sgipa a vécu sa première rentrée en septembre 2017. Le grand changement de cette nouvelle école réside dans la mise en œuvre d'un programme commun, mais adapté aux capacités de tous les élèves. La structure est composée de 3 cycles et 2 filières: intégration et formation professionnelle. Les élèves, âgés entre 15 et 20 ans, se côtoient désormais tout au long de leur parcours, quel que soit leur profil. Cette nouvelle organisation a également impliqué une révision de la formule du conseil d'école. Jusqu'alors, les conseils étaient séparés entre CISP et CEFI. Les séances réunissaient les élèves choisis par leurs camarades, un-e enseignant-e et le directeur adjoint en charge du secteur École. Depuis le début de l'année 2018, ces réunions se déroulent une fois par mois environ avec deux représentant-e-s de chaque cycle élus par leurs pairs, soit 6 élèves, le directeur de l'école et la responsable communication de la Sgipa. Ces échanges directs entre le terrain et la direction ont permis de mettre sur pied plusieurs projets et de tenir compte des remarques des élèves sur divers dossiers.

### Renforcer son estime de soi

Les élèves, qui souhaitent représenter leur cycle au conseil d'école, doivent se faire élire par leurs camarades: «C'est très intéressant car ils doivent préparer un petit programme et se présenter, explique Marc Chapelle, directeur adjoint en charge du secteur École. Le fait d'être élu par leurs pairs leur fait beaucoup de bien.» Leur parcours scolaire est souvent très compliqué et semé d'embûches. Ces adolescent-e-s ont une confiance en eux limitée et chaque action qui peut la renforcer est importante: «Ça m'apporte beaucoup de fierté d'être délégué, confie Edi Edi, 16 ans, élève au cycle 3 et représentant depuis la 2<sup>e</sup> année consécutive. J'aime avoir une bonne influence.» Si pour Edi, c'est faire avancer l'école qui l'a motivé à participer à ce projet, pour Carla Marinho De Jesus, 18 ans, également au cycle 3 et déléguée de cycle depuis 2 ans, c'est la curiosité qui l'a poussée à se présenter: «Je voulais écouter mes camarades et partager leurs idées.» L'opportunité de pouvoir participer à des processus décisionnels permet également d'améliorer leur auto-estime: «Nous avons inclus les élèves du conseil d'école parmi les groupes de consultation pour le choix du nouveau logo de la Sgipa, détaille Sofia Rossier, Responsable communication. Ils ont ainsi découvert en avant-première la nouvelle identité visuelle de la fondation, avant-même leur doyen! Nous avons constaté leur fierté car aujourd'hui encore, Carla et Edi mentionnent cet épisode comme une réalisation concrète de cette assemblée.»

«Ça m'apporte beaucoup de fierté d'être délégué de cycle au conseil d'école»



Carla Marinho De Jesus et Edi Edi,  
délégués au conseil d'école de la Sgipa.



### Du verbe à l'action

Si chaque séance se déroule selon un protocole «classique» avec un ordre du jour et le directeur qui cadre les discussions, ces réunions sont avant tout un instant de partage: «J'apprécie particulièrement ces conseils, car c'est le seul moment où je peux échanger directement avec les élèves, confie Marc Chapelle. Intégrer cet espace de parole n'est pas un exercice toujours facile, surtout pour les élèves du cycle 1, qui viennent d'arriver à la Sgipa.» Les tensions entre cycles se font parfois ressentir et comme dans toute école, les plus jeunes sont souvent ceux qui sont visés. Mais en cours d'année, les taquineries tendent à s'estomper. Les élèves sont d'ailleurs en train d'organiser une fête qui rassemblera les 3 cycles en fin d'année scolaire. Même si la mise en place de cet événement suscite des réactions de la part de certains élèves qui ne veulent pas être mélangés à leurs camarades plus jeunes, ces échanges permettent de trouver des solutions et d'aller de l'avant. Plusieurs projets ont d'ailleurs pu être réalisés suite aux séances du conseil d'école: «Lorsque l'on parle de certaines

choses à nos profs, ils ne nous écoutent pas, ressent Edi. Grâce au conseil, nous allons prochainement installer des buts de foot, que nous allons construire nous-même avec notre professeur de l'atelier bois.» Le fait de se trouver dans un autre contexte que celui de leur classe, avec des interlocuteurs qui ne font pas partie de leur quotidien, facilite les échanges verbaux et participe au sentiment d'être écouté. Autre exemple de réalisation, une table de ping-pong a été mise à disposition sur le site de l'école de Carouge, suite à une demande des élèves du cycle 3. Le conseil d'école leur a proposé d'écrire à la mairie de Carouge avec l'aide de leur enseignant, et leur requête a porté ses fruits. Et il ne faut pas croire que les élèves font uniquement des demandes pour des loisirs! À plusieurs reprises, ils ont émis la volonté de bénéficier de cours de langues autre que le français. Même si le programme scolaire ne prévoyait pas d'introduire l'apprentissage d'autres langues, la sensibilisation à l'anglais a pu être intégrée aux cours de musique récemment, et fait désormais partie du nouveau plan d'études (lire ci-après).

### Un nouveau plan d'études

La création de l'École Sgipa a également impliqué la refonte des anciens plans d'études. Après presque une année de travail, le plan d'études de l'École Sgipa a été publié en fin d'année 2018. Basé sur le Plan d'études romand (PER), il détaille le projet d'établissement, les compétences clés développées à travers l'enseignement et les matières étudiées, ainsi que les domaines d'activité proposés. Vous pouvez consulter ce document sur notre site internet à la page suivante: [www.sgipa.ch/ecole](http://www.sgipa.ch/ecole)





secteur école

## Le stage d'expérimentation : étape clé dans la construction du projet professionnel

*Au cycle 3 de l'École Sgipa, les premier et deuxième trimestres sont en partie consacrés au stage d'expérimentation. Cette expérience permet d'une part aux stagiaires de confronter leurs attentes aux exigences du monde professionnel, et d'autre part à l'équipe pédagogique de confirmer l'adéquation des projets scolaires et professionnels avec les spécialistes des métiers, et de procéder à des ajustements si besoin.*

L'École Sgipa a pour mission d'accompagner des adolescent·e·s entre 15 et 19 ans dans la construction d'un projet professionnel réaliste, qui vise l'insertion ou l'intégration professionnelle. À travers un cursus de trois cycles progressifs, chaque élève construit son projet, qui se concrétise au cycle 3 à travers le stage d'expérimentation. Cette première expérience professionnelle peut se dérouler dans un atelier de production adaptée de la Sgipa, dans diverses fondations partenaires telles que Clair-Bois ou les Epi, dans un centre Orif ou sur le premier marché du travail. Cette étape est primordiale dans la construction du projet professionnel puisqu'elle permet à l'équipe pédagogique, composée d'enseignant·e·s, maître·sse·s d'ateliers et psychologues, d'orienter au mieux les élèves à leur sortie de l'école.

### Se préparer dès la rentrée

Pour favoriser la cohérence du projet professionnel, l'équipe pédagogique, sous l'impulsion de la doyenne, doit consacrer un temps significatif à la préparation du stage d'expérimentation, à laquelle l'élève sera associé dès la rentrée. Il/elle devra dépasser ses appréhensions, élaborer une lettre de motivation, un CV, apprendre à se présenter, développer de multiples savoir-être et savoir-faire. Les stages se déroulent généralement durant une semaine dédiée au mois de novembre.

24

25

### 42 élèves en stage en même temps : une gageure !

Les élèves d'une même classe intègrent des entreprises réparties dans tout Genève, ce qui génère des contraintes horaires et organisationnelles. Ce ne sont pas moins de 42 élèves (environ 8 par classe), qui effectuent le stage d'expérimentation en même temps. Les enseignant·e·s doivent avoir suffisamment de disponibilité pour assurer les déplacements, le suivi et la restitution des stages : « Accorder du temps aux stages est essentiel, précise Virginie Uldry, enseignante référente. Certains élèves ont besoin d'un accompagnement soutenu, notamment le premier jour. » C'est le cas pour Davide, qui explique : « Ça m'a fait plaisir de voir ma prof, parce que ça m'a rassuré. Le premier jour m'a fait peur. » D'autres, au contraire, préfèrent avoir plus d'indépendance : « Je n'ai pas besoin d'aide, assume Melek. Je fais toute seule les choses. C'est pour ça que je n'aime pas que des gens viennent me visiter durant mon stage. »

Il est indispensable que les enseignant·e·s puissent collaborer avec les responsables de stage, accompagner individuellement les élèves, faire un bilan des points à travailler, mais aussi, relever leurs compétences, afin de leur permettre de vivre positivement cette première expérience professionnelle et accroître leur estime de soi : « Cela permet de procéder à certaines régulations ou adaptations le cas échéant », précise Raquel Fernandez, enseignante référente.

### Des échanges constructifs avec le milieu professionnel

Du côté des professionnels, cette immersion dans le monde du travail se révèle positive. Un responsable de la Fondation Clair-Bois, qui accueille des élèves en stage, identifie plusieurs éléments qui contribuent à la réussite du stage d'expérimentation : visite en amont pour présenter Clair-Bois aux futurs stagiaires ; échanges fluides et très rapides avec l'École Sgipa ; informations sur les difficultés des élèves ; visites de l'enseignant·e en cours et fin de stage pour effectuer le bilan.

Les équipes formatrices et encadrantes des ateliers de production adaptée de la Sgipa relèvent, quant à elles, la collaboration, la qualité des échanges qui permettent une meilleure compréhension de la problématique de l'élève et la recherche de solutions entre les différents acteurs concernés. En effet, la préparation du stage s'effectue en amont au moyen de séances avec l'équipe pédagogique de l'école et les psychologues des ateliers, et en aval par des visites individuelles ou en groupes dans les différents lieux d'accueil. Le stage d'expérimentation assure ainsi le rôle de passerelle entre les différents secteurs de la Sgipa.

### Aiguiller sur la voie professionnelle

Pour les élèves, le stage d'expérimentation peut être déterminant dans la construction du projet professionnel. Il permet d'opter pour une formation qui leur convient : « Au mois de novembre, j'ai fait un stage en ASA (aide en soins et accompagnement, ndlr) à Clair-Bois pour voir si ça me plaisait et si je pouvais faire ce métier plus tard, raconte Diana. Cette expérience m'a plu et j'aimerais poursuivre dans cette voie. J'ai un autre stage prévu entre avril et mai dans le même domaine. » Pour d'autres, cette immersion professionnelle peut conduire à éliminer une voie qui ne serait pas adaptée : « Le stage de novembre m'a permis de comprendre que la cuisine est un métier qui me plaît, mais que malheureusement, je ne peux pas faire, car j'ai un problème au genou, explique Laetitia. Je ne pourrai pas faire un métier physique et devrai me tourner vers une activité de bureau ou un autre métier où je serai assise. »

*Le stage d'expérimentation assure le rôle de passerelle entre les différents secteurs de la Sgipa.*



Fruits et légumes séchés par l'atelier Saint-Jean.

secteur ateliers

## une production locale et responsable

*Spécialisé en conditionnement alimentaire et en séchage de fruits et légumes, l'atelier de production adaptée de Saint-Jean collabore avec de nombreux acteurs de la scène agricole genevoise.*

26

Comme son nom le laisse deviner, l'atelier Saint-Jean de la Sgipa a ouvert en 1999 au centre du quartier genevois éponyme surplombant le Rhône, entre l'avenue des Tilleuls et le chemin François-Furet. Il fait partie de la Coopérative du renouveau de Saint-Jean qui regroupe des ateliers familiaux et professionnels sur une zone de 5500 m<sup>2</sup>. Cette esplanade a été construite en 1995 au-dessus des voies de chemin de fer dans le but de limiter les nuisances pour le voisinage. Le groupement d'ateliers coopératifs pour artistes et artisans a été créé peu après.

La situation géographique de l'atelier de production adaptée de la Sgipa lui a permis de s'implanter dans le quartier sans difficulté et l'équipe a pu nouer des contacts

avec les résidents et les commerçants. Il est également connu de nombreux agriculteurs, magasins et épiceries de la Cité de Calvin, qui recherchent des partenariats locaux à caractère social: les collaborateur-trice-s en emploi adapté assurent le conditionnement de légumineuses et céréales pour des producteurs genevois, et sèchent des fruits et légumes proposés ensuite à la vente chez des détaillants spécialisés. La plupart des produits alimentaires travaillés à l'atelier sont labellisés Genève Région Terre Avenir (GRTA). Ce label rassemble des exploitants agricoles genevois de toutes les filières selon quatre critères: qualité, proximité, traçabilité et équité. Des normes qui définissent également les valeurs de l'atelier et que l'équipe est fière de véhiculer.



27

La découpe de bande adhésive pour la fabrication des sachets.



### Du produit brut au produit fini

Lorsque l'on évoque l'industrie du conditionnement alimentaire, on pense principalement à l'emballage à proprement dit. À l'atelier Saint-Jean, la première étape consiste dans la création des emballages: «Nous fabriquons des sachets en papier alimentaire pour plusieurs producteurs genevois de légumineuses et céréales, explique Carmen Grela, maîtresse d'atelier. La production comporte plusieurs étapes, telles que la découpe, le pliage, le collage, voire la mise en place d'une fenêtre transparente.» Chaque geste fait l'objet d'un poste de travail dans une chaîne qui prend en compte les capacités des collaborateur-trice-s en emploi adapté: «Le matin, les maîtres nous disent ce que l'on doit faire, ajoute une travailleuse. Pour ma part, j'aime bien faire les fonds des sachets et le pliage.» Pour les emballages alimentaires, l'atelier collabore, entre autres, avec une association de producteurs locaux, *L'Affaire TourneRêve*: «Nous avons travaillé avec le même papier durant plusieurs années, mais nous avons constaté que ça ne fonctionnait pas avec toutes les céréales, comme avec le millet, qui est très gras, détaille Carmen Grela. Des taches de graisse apparaissent après quelques mois sur le papier.» Il faut donc souvent ajuster la production, d'autant que la demande du marché impose aussi des nouvelles règles: «Les goûts esthétiques changent et nous collaborons actuellement avec l'atelier sur un nouveau design de fermeture pour nos sachets», détaille Antoine Descombes, membre de *L'Affaire TourneRêve* et exploitant de la Ferme des Verpillères à Choulex.

Une fois les sachets terminés, vient ensuite l'étape du conditionnement des lentilles et autres céréales. Certains clients fournissent l'emballage comme le *Cercle des agriculteurs de Genève*, pour qui les collaborateur-trice-s en emploi adapté conditionnent des paquets de farine panifiable GRTA d'un ou dix kilos: «Nous retrouvons ces emballages d'un kilo dans nos commerces et sur de nombreux points de vente directe, producteurs ou épiceries locales, précise John Schmalz, directeur du *Cercle des agriculteurs de Genève*. Ceux de dix kilos sont destinés à une production exclusive de produits GRTA, qui seront distribués en grandes surfaces.»

Quel que soit le type de produit (farine, pâtes, lentilles), la pesée requiert des bonnes capacités de calcul, de motricité fine et de concentration. Un travail de précision que plusieurs collaborateur-trice-s en emploi adapté de l'atelier apprécient. Comme pour la création des sachets, le conditionnement se fait en équipe avec une personne par poste. Des capacités relationnelles sont aussi essentielles pour que la production à la chaîne se déroule dans de bonnes conditions. Aussi, chaque geste est pensé par l'équipe encadrante en amont, qui crée des gabarits spécifiques afin d'éviter tout type de complication.

En saison (été et automne), l'atelier sèche également des fruits et légumes genevois, tels que tomates cerises, pommes ou radis noirs: «Nous travaillons les produits de A à Z, explique Patrice Balibouse, maître socioprofessionnel à l'atelier de Saint-Jean. La chaîne de production va du produit brut au produit fini, prêt à la vente.»

### Ancrage genevois

Une dimension particulière caractérise l'atelier Saint-Jean: son ancrage local. À Saint-Jean d'abord. Chaque midi des groupes de 4 à 5 travailleur-euse-s prennent leur repas dans les restaurants et cafétérias alentours. Ce sont des acteurs du quartier: «Nous sommes connus à Saint-Jean, commente Carmen Grela. Les gens passent à l'atelier, que ce soit la police municipale, les habitants ou les usagers de la maison de quartier. L'atelier a également été sollicité par la bibliothèque municipale de Saint-Jean afin de confectionner des sachets en papier pour leur grainothèque (bibliothèque de graines, ndlr).» En effet, le local et sa vitrine pignon sur rue attirent les gens de passage qui s'arrêtent pour découvrir et acheter les fruits et légumes séchés. Ces derniers sont également distribués sur l'ensemble du canton chez des commerçants spécialisés en produits du terroir comme les magasins Landi du *Cercle des agriculteurs de Genève*, le Marché des Mattines à Perly, la Ferme des Vignolles à Satigny ou la Ferme de Budé à Genève.



Conditionnement de farine GRTA.

secteur ateliers

## fiche technique de l'atelier saint-jean

29

Spécialisé en conditionnement alimentaire de légumineuses, céréales, fruits et légumes séchés ainsi qu'en création d'emballage papier, l'atelier Saint-Jean de la Sgipa propose 20 postes de travail. Actuellement, 17 collaborateur-trice-s en emploi adapté, âgés de 19 à 49 ans, forment l'équipe de production et quatre collaborateur-trice-s composent l'équipe formatrice et encadrante. Les compétences requises pour les tâches proposées sont l'autonomie, la régularité et une bonne motricité fine. Même si les employés assurent la production en fonction de leur capacités, le rythme est soutenu pour répondre aux nombreuses demandes des clients de l'atelier, qui sont

principalement des acteurs du milieu agricole genevois. Travailler avec des produits alimentaires implique également certaines contraintes. L'équipe doit respecter des règles d'hygiène strictes et des contrôles sont menés régulièrement par les services étatiques concernés. Il en va de même pour les outils de pesée, qui sont régulièrement analysés par le Service de police du commerce et de lutte contre le travail au noir.

**Fondation Sgipa:**  
Atelier Saint-Jean  
Avenue des Tilleuls 23  
1203 Genève  
+41 22 340 66 60  
at-stjean@sgipa.ch



De gauche à droite: Hans-Rudolf Brunner, Raymonde Schmitter, Hélène Walter Monnet, Yves Keller et Teresa Martires Natale.

secteur hébergements

## vivre sa retraite à la sgipa

*Dans ses résidences Corbilletes et Ermitage, la Sgipa accueille des personnes avec déficience intellectuelle n'exerçant plus d'activité professionnelle, principalement en raison de leur âge. Ce type d'accompagnement est assez récent dans l'histoire de la Sgipa et nécessite une constante adaptation. Pour une meilleure compréhension, nous vous convions à une visite de la Résidence Ermitage.*

Au numéro 1 de l'avenue Ermitage, dans la zone villa de Chêne-Bougeries, trône une majestueuse demeure de quatre niveaux toute en pierre et boiseries, datant de 1908. Cette maison de maître, protégée par une bambouseraie, est devenue une résidence de la Sgipa en 2001 et a rejoint le patrimoine de la fondation en 2015. Aujourd'hui, elle accueille principalement des personnes avec déficiences intellectuelles à la retraite. L'espérance de vie au sein de cette population a augmenté ces dernières années et l'accompagnement de personnes âgées demande adaptations et réflexions régulières pour la Sgipa. La fondation a récemment opéré une restructuration sur

cet encadrement particulier, notamment en introduisant deux nouveaux corps de métier au sein du personnel de ses deux résidences pour personnes n'exerçant plus d'activité professionnelle: infirmière et cuisinier-ère.

### Journées réglées au diapason

La Résidence Ermitage accueille 12 personnes, âgées entre 49 et 79 ans. La plupart des résident-e-s ne travaillent plus et vivent selon un quotidien bien régi: «Ils prennent leur petit-déjeuner entre 7h et 9h du matin, précise Francisco Romero, responsable de la résidence. De 10h à 11h30 des activités telles que la lecture, la gym douce ou encore la piscine sont proposées. Les personnes

qui restent sur place et celles qui ont des rendez-vous, souvent médicaux, sortent seules ou accompagnées d'un-e encadrant-e, en fonction de leur niveau d'autonomie. Vient ensuite l'heure du repas, où tous les résident-e-s se réunissent avec l'équipe éducative et encadrante pour un moment de convivialité. L'après-midi se déroule selon le même schéma que le matin, avec des activités à options et des sorties individuelles. La fin de journée est dédiée à la toilette, puis au repas. Ensuite un petit groupe regarde l'émission TV du soir et les autres rejoignent leurs chambres. Quant au week-end, des excursions, des visites d'exposition ou des sorties au cinéma sont organisées chaque après-midi.» Ce rythme régulier est essentiel pour les résident-e-s, dont la mémoire et les repères se fragilisent progressivement.

### Évolution de la prise en charge

L'accompagnement à la journée de personnes vieillissantes, 7 jours sur 7, requiert un dispositif conséquent. La semaine, l'équipe éducative et encadrante se compose d'un responsable de résidence, de trois éducateur-trice-s et assistant-e-s socio-éducatif-ve-s (ASE), d'une apprentie ASE, de trois employées de maison, et depuis peu, d'une infirmière et d'un cuisinier professionnel. La nuit, un-e encadrant-e assure une permanence. Le week-end, seuls les éducateur-trice-s et ASE sont présents.

«La Sgipa, ça représente tout. J'y suis heureuse, c'est ma vie.»

L'engagement de personnel infirmier remonte à 2016: «Nos résident-e-s souffrent de maladies chroniques dues au vieillissement, telles que démence, troubles de la mémoire, troubles spatiaux temporels ou musculo-squelettiques, précise Francisco Romero. De plus, deux d'entre eux sont épileptiques. Ils ont ainsi besoin d'un accompagnement médical appuyé et nous, d'un avis d'expert.» Arrivée en 2017, Sandrine Megevand Vinante, l'infirmière de la Résidence Ermitage, a pour mission de coordonner et piloter tout ce qui a trait

à l'accompagnement médical (traitements, visites médicales). Le reste de l'équipe l'assiste et l'appuie dans sa mission.

Un cuisinier a également rejoint la résidence en 2018. Mohamed Miloud s'occupe de la préparation des repas de midi et du soir en semaine, souvent aidé par les mêmes résident-e-s qui apprécient découper les légumes.

### Quand la mémoire fait défaut

Parmi l'ensemble des maux liés à l'âge, la perte de mémoire et d'autonomie sont les plus courants. Et quand la mémoire commence à s'estomper, ce processus ne s'arrête plus. L'équipe éducative et encadrante doit donc s'adapter à l'évolution des résident-e-s: «Certains étaient totalement indépendants auparavant, se rendaient seuls chez le médecin ou partaient en promenade à travers Genève, voire plus loin», détaille Hélène Walther Monnet, éducatrice à la Résidence Ermitage. Avec les pertes de mémoire et de repère, ce qui était possible hier, ne l'est plus aujourd'hui. Mais tout n'est pas inéluctable. Hans-Rudolf Brunner<sup>4</sup>, doyen de la Sgipa du haut de ses 79 ans, voyage encore seul en Suisse alémanique, sa terre natale, même si ce n'est pas à une fréquence aussi régulière qu'auparavant. Et lorsque l'on discute en groupe avec les résident-e-s de leur parcours de vie, les souvenirs de travail remontent petit à petit à la surface et nous font voyager à travers le temps. Ils avouent tous préférer le 3<sup>e</sup> âge à la vie active. La plupart sont d'ailleurs des bénéficiaires de la fondation depuis près de 40 ans: ils étaient collègues au sein des ateliers de production adaptée, colocalitaires dans des résidences de la fondation et vivent aujourd'hui leur retraite ensemble. Pour ces personnes, qui ont pour la plupart perdu leurs parents en raison de l'âge, la Sgipa est comme leur «famille»: «La Sgipa, ça représente tout, confie Raymonde Schmitter, résidente à l'Ermitage. J'y suis heureuse, c'est ma vie.»

## portraits de résident·e·s de la résidence ermitage



**Raymonde Schmitter**

75 ans

Raymonde Schmitter a rejoint la Sgipa, en 1973 à 29 ans, et vit à la Résidence Ermitage depuis 2001. Elle se souvient de son emploi adapté à l'atelier Chirat: «Je faisais des brosses à dents et mettais des cornichons en pot. C'est dans cet atelier que j'ai connu Reymonde Gillard<sup>5</sup>.» Férue de puzzles et de mots cachés, elle y consacre aujourd'hui ses journées: «Ma mère faisait beaucoup de mots croisés», explique Raymonde Schmitter. Cette femme coquette et de nature optimiste participe également aux sorties et activités proposées par l'équipe

de l'Ermitage. Par contre, elle ne sort plus seule: «Je ne peux pas aller trop loin, car je me perds et ça me rend nerveuse», avoue-t-elle. Si elle oublie de plus en plus de choses, elle n'a pas encore perdu sa mémoire musicale: «Elle connaît toutes les paroles des chansons de Gilbert Bécaud», dévoile, impressionnée, Laura Cattano, apprentie ASE. Et Raymonde de conclure en chanson, sur un tube de Claude François: «J'y pense et puis j'oublie; j'y pense surtout seule la nuit.»

«Raymonde connaît toutes les paroles des chansons de Gilbert Bécaud.»



**Jean Kohler**

74 ans

Doté d'une mémoire très précise, Jean Kohler raconte qu'il est arrivé en Suisse en 1970 avec son père, année à laquelle il a rejoint la Sgipa: «Je suis né et j'ai grandi en Algérie, puis j'ai déménagé en France. Quand je suis arrivé à Genève, j'ai commencé par travailler à l'atelier pharmaceutique Vifor de la Sgipa. Je m'occupais du nettoyage de matériel de dentiste ou du conditionnement de bouteilles d'eau distillée. Je pouvais emballer une centaine durant la journée, ça me plaisait.» Jean se remémore également les cours de sport

et la journée sportive de la Sgipa. C'est en 1976, qu'il intègre pour la première fois une résidence, à l'époque gérée par l'Ajeta: «Le foyer se situait à Anières, raconte Jean Kohler. Il fallait se lever tous les jours à 5 h 30 pour prendre le bus de 6 h 45 et se rendre au travail.» Passionné de géographie et de politique, il consacre aujourd'hui ses matinées à la lecture du Figaro ou de Paris Match. S'il ne peut plus sortir seul, il profite encore des camps avec Cap Loisirs. Prochaine destination: Neuchâtel!

Passionné de géographie et de politique, Jean consacre aujourd'hui ses matinées à la lecture du Figaro ou de Paris Match.



**Reymonde Gillard**

69 ans

Bénéficiaire de la fondation Sgipa depuis 1976, Reymonde Gillard est entrée à l'Ermitage en 2008. Elle habitait auparavant seule dans un appartement carougeois et bénéficiait d'un suivi par le Service d'accompagnement à la vie indépendante (Savi) de la Sgipa depuis 1990: «Mon éducatrice et moi-même avons estimé que je ne pouvais plus vivre seule», confesse-t-elle. Si elle avoue qu'il n'est pas facile de chercher dans sa mémoire, elle partage quand même quelques souvenirs de l'époque où elle travaillait pour l'atelier Chirat:

«Je passais les bocaux vides à Reymonde<sup>6</sup> pour qu'elle puisse y mettre les cornichons.» Actuellement, elle se rend 3 jours par semaine à l'unité de psychiatrie du développement mental des Hôpitaux universitaires de Genève (HUG) et quand elle est à la résidence, elle joue du piano dans sa chambre ou au salon: «Un professeur vient me donner des cours, mais le piano ici est mal accordé!»

33

«Un professeur vient me donner des cours, mais le piano de l'Ermitage est mal accordé!»



**Hans-Rudolf Brunner**

79 ans

Personnage charismatique, Hans-Rudolf Brunner est le doyen de la Sgipa. Originaire de Saint-Gall, où il a grandi, il n'a rien perdu de son accent suisse allemand, ni de son patriotisme: «Je voyage souvent seul en Suisse alémanique, car c'est la partie du pays que je préfère», déclare-t-il. Arrivé à la Résidence Ermitage en 2001, il a rejoint la Sgipa dès 1981: «J'ai aussi travaillé chez Vifor et Chirat, mais c'est à l'atelier de mécanique du Nant-d'Avril que je suis resté le plus longtemps»,

se remémore Hans-Rudolf. Il faut dire que la mécanique, c'est son affaire. À 79 ans, il répare encore des autos, des deux-roues et surtout des montres. Dans sa chambre, il a même un petit atelier qui déborde de mécanismes horlogers. Fan des traditions suisses et du folklore saint-gallois en particulier, il joue de l'accordéon et s'habille en costume traditionnel dès que l'occasion se présente.

«Je voyage souvent seul en Suisse alémanique, car c'est la partie du pays que je préfère.»

## la retraite avec le service d'accompagnement à la vie indépendante

Les bénéficiaires de la Sgipa non seulement vivent de plus en plus longtemps, mais certains, comme Éric Droz, restent indépendant aussi plus longtemps. Depuis près de 35 ans, il habite seul dans un appartement de la Sgipa au 20, rue de la Navigation. Une fois par semaine, il est suivi par l'équipe du Service d'accompagnement à la vie indépendante (Savi), et ce, depuis les débuts du Savi en 1983. En soufflant ses 65 bougies le 22 novembre 2018, il est devenu le premier retraité de l'histoire de la Sgipa à bénéficier de ce type de prestation. En effet, les 3 appartements communautaires de la fondation accueillent jusqu'alors uniquement des collaborateur-trice-s en emploi adapté. Depuis que son activité professionnelle a pris fin en novembre dernier, Éric Droz s'adapte à cette nouvelle aventure qu'est la retraite.

### Depuis quand êtes-vous bénéficiaire de la Sgipa ?

Cela fait près de 43 ans. J'ai commencé par travailler à l'atelier Chirat en 1976 à Carouge, puis dans les ateliers de Conches. En 1983, j'ai emménagé au 20, rue de la Navigation où je vis encore aujourd'hui, même si j'ai changé d'appartement entre temps (la Sgipa loue un autre appartement juste à côté de celui d'Éric Droz, où vivent deux collaborateur-trice-s en emploi adapté, ndlr). Dans les années 90, j'ai souhaité changer d'environnement de travail et mon maître d'atelier m'a trouvé un poste à la blanchisserie de Belle-Idée (Hôpital de psychiatrie genevois, ndlr). En 2001, j'ai intégré la menuiserie des Epi jusqu'à ma retraite. J'ai vraiment apprécié le métier de menuisier, car le bois est la seule matière qui est vivante.

### Comment se passe le passage à la retraite ?

Je commence à m'habituer, mais ce n'est pas encore tout à fait ça. C'est difficile de ne plus travailler et de s'adapter à des nouveaux horaires. Avant, je me levais 3 jours par semaine à 5h30 du matin pour me rendre à mon atelier dans la zone industrielle de la Praille. Maintenant, je me réveille vers 8h, déjeune, me recouche, puis me promène, vais faire des commissions et reste à la maison. C'est un changement et il me faudra encore quelques mois pour me mettre dans le bain.

### Avez-vous des loisirs ?

Je fais des cours de self-défense, de tai chi, pratique le ski avec Handisport et pars parfois en camp. Je fais également partie de la fanfare de la Croix-Bleue, une association qui vient en aide aux personnes alcooliques. Avant, j'étais dans les percussions, mais certains morceaux étaient trop compliqués pour moi. Alors, j'ai demandé à être le porte-drapeau.

### Souhaitez-vous continuer à habiter seul ?

Je serai toujours ici dans 10 ans, même si l'équipe actuelle du Savi part à la retraite (rires). Vivre seul m'apprend à me gérer moi-même, à être indépendant. Le Savi vient une fois par semaine et ça me fait du bien. Je peux discuter avec les éducatrices, qui m'aident à trouver des loisirs ou à gérer mon agenda. Je dois noter tout ce que je dois faire dans un calendrier, sinon j'oublie parfois. Une aide au ménage de l'Imad (Institution genevoise de maintien à domicile, ndlr) vient tous les 15 jours et nous nettoions l'appartement ensemble. Je fais également la cuisine de temps en temps. Les mardis et mercredis soir, nous cuisinons en alternance avec mes deux voisins de palier de l'appartement communautaire de la Sgipa et ensuite nous dînons ensemble.



La confection d'allume-feux (K-Lumets) est effectuée dans presque tous les ateliers de la Sgipa.



## exercice 2018

Iris Currat  
Directrice administrative et financière  
Fondation Sgipa

37

En 2018, le parc immobilier de la Sgipa s'est étoffé puisque la fondation a racheté à l'État de Genève les immeubles qu'elle occupe sur le site de Conches depuis 1977 avec un droit de superficie sur le terrain.

Sur recommandation du Service d'audit interne (SAI) de l'État de Genève, elle a réévalué les terrains et bâtiments des résidences Ermitage et Corbillettes. Ces opérations ont augmenté de manière significative la valeur des immobilisations (13 millions de francs) et du total des actifs au bilan (8,7 millions de francs).

Les charges ordinaires d'exploitation de l'exercice s'élèvent à 30 millions de francs, dont 5,8 millions de francs pour le secteur École (mineurs) et 24,2 millions de francs pour les secteurs Ateliers et Hébergements (majeurs).

Le montant des subventions cantonales octroyées par les départements de l'instruction publique, de la formation et de la jeunesse (DIP), ainsi que de la cohésion sociale (DCS), s'élève à 23,6 millions de francs, somme qui représente 78,8% des charges d'exploitation.

Le solde des charges a été financé par les produits du travail des ateliers de production

adaptée, les pensions, les frais d'écolage et de repas facturés aux bénéficiaires, une contribution de l'assurance-invalidité (AI), ainsi que divers dons.

Le résultat d'exploitation de l'exercice 2018 présente un déficit de 337241,92 francs. Les charges et produits hors exploitation ou antérieurs, dont une facture pour l'exercice 2017 reçue tardivement d'un montant de 142163 francs amène à un résultat final déficitaire de 417201,92 francs.

La Sgipa bénéficie chaque année d'importantes aides non monétaires grâce à ses partenariats, qui représente des économies considérables pour l'institution. Les entreprises Firmenich, Migros Genève, Pelichet, Planzer et SIG mettent des locaux et des équipements à disposition de la fondation à des conditions très favorables. L'Association genevoise de parents et amis des bénéficiaires de la Sgipa (AGEPA), apporte également une aide ponctuelle et individuelle à nos bénéficiaires.

La totalité des dons reçus ont été placés dans des fonds affectés à des activités ou à des aménagements en faveur des bénéficiaires.

### Évolution des charges, subventions et nombre de places de 2008 à 2018



ACTIF	31.12.2018	31.12.2017
<b>Liquidités</b>		
Caisses, postes, banques	1 939 123.03	2 465 717.07
Banque cash pooling - État de Genève	4 860 842.76	8 852 780.00
	<u>6 799 965.79</u>	<u>11 318 497.07</u>
<b>Débiteurs</b>		
Subventions à recevoir	367 410.00	383 505.50
Débiteurs divers	880 620.74	757 184.25
	<u>1 248 030.74</u>	<u>1 140 689.75</u>
<b>Stock de marchandises ateliers de production adaptée</b>	7 000.00	10 500.00
<b>Compte de régularisation actifs</b>	208 276.33	82 737.28
<b>TOTAL ACTIF CIRCULANT</b>	<b>8 263 272.86</b>	<b>12 552 424.10</b>
<b>Immobilisations</b>		
Terrains	6 280 400.00	0.00
Immeubles	14 283 239.30	7 740 121.25
Immobilisations corporelles	1 289 275.91	1 100 297.39
Immobilisations financières	161 682.15	161 676.10
<b>TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ</b>	<b>22 014 597.36</b>	<b>9 002 094.74</b>
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>30 277 870.22</b>	<b>21 554 518.84</b>
<b>PASSIF</b>	<b>31.12.2018</b>	<b>31.12.2017</b>
<b>Fonds étrangers à court terme</b>		
Créanciers divers et fournisseurs	591 621.31	730 668.70
Créanciers résidents	323 411.63	324 117.88
Dettes envers l'État de Genève	529 415.60	520 319.80
État de Genève, part du résultat à restituer 2014-2017	0.00	767 515.96
Avance reçue pour nouvelle construction	1 495 000.00	0.00
Comptes de régularisation passifs	94 893.60	90 994.00
	<u>3 034 342.14</u>	<u>2 433 616.34</u>
<b>Fonds étrangers à long terme</b>		
Emprunt hypothécaire	2 868 000.00	0.00
Subventions d'investissement	187 310.50	189 378.50
	<u>3 055 310.50</u>	<u>189 378.50</u>
<b>TOTAL FONDS ÉTRANGERS</b>	<b>6 089 652.64</b>	<b>2 622 994.84</b>
<b>TOTAL FONDS AFFECTÉS</b>	<b>129 195.05</b>	<b>159 063.00</b>
<b>Capitaux propres</b>		
Capital de dotation	5 914 100.26	5 914 100.26
Capital lié	1 677 055.70	1 689 517.45
Capital réévaluation terrains et immeubles	5 716 225.20	0.00
Réserve issue des résultats reportés	11 168 843.29	11 112 044.38
Résultat de l'exercice après répartition	0.00	56 798.91
Résultat période 2018-2021	(417 201.92)	0.00
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>	<b>24 059 022.53</b>	<b>18 772 461.00</b>
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>30 277 870.22</b>	<b>21 554 518.84</b>

PRODUITS	2018	2017
Subventions ordinaires de fonctionnement - DCS	18 397 843.00	18 393 287.00
Subventions ordinaires de fonctionnement - DIP	5 117 125.00	4 607 569.00
Participation cantonale aux emplois (EDS & ARE)	99 524.50	147 086.10
Produits différés sur subventions d'investissement	58 793.75	53 188.90
Prestations AI	181 800.00	113 590.00
Revenus des pensions	3 521 450.30	3 617 163.60
Écolage, participations aux repas et aux camps	452 040.15	433 328.15
Produit du travail des ateliers et divers	1 567 861.45	1 617 128.15
Locations, intérêts, recettes diverses	202 873.45	188 393.07
Dons	77 762.35	58 302.00
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>29 677 073.95</b>	<b>29 229 035.97</b>
<b>CHARGES</b>	<b>2018</b>	<b>2017</b>
Salaires, charges sociales, formation du personnel	22 633 998.37	21 867 624.66
Salaires, charges sociales des bénéficiaires	1 551 831.85	1 550 435.21
Besoins médicaux	10 913.72	9 529.06
Alimentation	1 154 380.14	1 184 786.10
Ménage, entretiens et réparations divers	710 329.93	803 834.98
Loyers	1 305 570.00	1 834 873.80
Frais d'utilisation des installations	67 314.48	91 301.43
Eau et énergie	382 624.45	373 430.40
Matériel scolaire, de loisirs, camps et excursions	349 084.00	277 494.90
Bureau et administration	294 063.56	275 803.82
Frais informatiques, entretien logiciels	376 560.44	215 459.42
Outillage et matériel pour ateliers de production adaptée	148 899.94	173 015.45
Autres charges d'exploitation	364 009.59	260 862.00
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>29 349 580.47</b>	<b>28 918 451.23</b>
Amortissements	664 735.40	444 719.61
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>(337 241.92)</b>	<b>(134 134.87)</b>
Produits financiers	6.05	6.05
Charges financières	(7 409.95)	(5 033.59)
Intérêts hypothécaires	(22 370.40)	0.00
<b>Résultat financier</b>	<b>(29 774.30)</b>	<b>(5 027.54)</b>
Charges et produits hors exploitation	(3 299.75)	2 042.90
Charges et produits sur exercices antérieurs	(91 209.15)	3 005.15
Subvention DEAS/DIP rétroactive 2016	0.00	337 892.20
Résultat sur variation des fonds	28 862.20	(30 787.65)
Dissolution/(Attribution) de provisions	2 999.25	55 817.25
<b>Résultat exceptionnel ou relevant d'exercices antérieurs</b>	<b>(62 647.45)</b>	<b>367 969.85</b>
<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE AVANT RÉPARTITION</b>	<b>(429 663.67)</b>	<b>228 807.44</b>
./ Part revenant à l'État de Genève	0.00	(180 584.59)
<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE APRÈS RÉPARTITION</b>	<b>(429 663.67)</b>	<b>48 222.85</b>
Utilisation du capital lié	12 461.75	8 576.06
<b>RÉSULTAT FINAL DE L'EXERCICE</b>	<b>(417 201.92)</b>	<b>56 798.91</b>

Rapport de l'organe de révision  
au Conseil de Fondation de la  
**FONDATION SGIPA**

CHENE-BOUGERIES

Genève, le 10 avril 2019

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Fondation SGIPA, comprenant le bilan, le compte de résultat, les notes aux comptes annuels, le tableau de financement, les tableaux de variation des capitaux propres et des fonds affectés, le tableau de suivi des résultats et l'annexe, pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2018.

**Responsabilité du Conseil**

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales et aux statuts, incombe au Conseil de Fondation. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil de Fondation est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

**Responsabilité de l'organe de révision**

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux normes d'audit suisses (NAS). Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci.

Expert-réviseur Agréé ASR et Membre de la CHAMBRE DES FIDUCIAIRES



GENEVA GROUP INTERNATIONAL

Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

**Opinion d'audit**

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2018 donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats, en conformité avec les normes Swiss GAAP RPC.

Ils sont conformes à la loi suisse (CC, CO), aux statuts et aux dispositions cantonales spécifiques en relation avec l'exploitation et le subventionnement des EPH (LGAF, LSurv, LIAF, LIPI I, REEF, directives étatiques et recommandations RPC, en particulier RPC 21).

**Rapport sur d'autres dispositions légales**

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art.728 CO et art. 11 LSR) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 728a al. 1 chiffre 3 CO et à la norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil de fondation.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

BONNEFOUS AUDIT SA

Corinne Dumonthay  
Expert-réviseur, agréé ASR  
Réviseur responsable

Serpil Makine  
Réviseur, agréé ASR

Annexes : Comptes annuels selon table des matières

## dons 2018

Nos profonds remerciements s'adressent à l'ensemble de nos donateurs mentionnés ci-après, ainsi qu'aux personnes et institutions qui ont souhaité conserver l'anonymat.

Tous les dons ont été attribués à des prestations en faveur des bénéficiaires, à part ceux spécifiés pour le 60<sup>e</sup>, qui ont permis d'organiser une fête commémorative et une exposition de photographies à cette occasion.

AGEPA  
Association de l'école de natation  
de Veyrier (AENV)  
BCGE

M. Conrad Aeby  
M. Richard Adamovits  
M. Gérard Agu  
M. Harry Allegrezza  
M. Olivier Allotey  
M<sup>me</sup> Fortunée Azric  
M<sup>me</sup> et M. Nelly et Roland Azzeletti  
M. Jean-Pierre Brun  
M<sup>me</sup> Martine Brunschwig Graf  
M<sup>me</sup> Michèle Chillemi  
M. Antonio Da Silva  
M<sup>me</sup> Maria Do Carmo Silva  
M<sup>me</sup> Concetta Ficeto Geloso  
M. Argimiro Fuentes

Defi Tct SA  
Hilderbrand & Cie SA  
Kessler & Co AG  
Prelco SA

M. Carlos Franco  
M<sup>me</sup> Monica Henzen  
M. Marco Hessels  
M. Serge Hiltbold  
M<sup>me</sup> Nelly Hutin  
M<sup>me</sup> Josiane Lemme  
M. Luca Canafoglia  
M. Pasquale Macculi  
M. Kilany Nashwa  
M. Bertrand Reich  
M<sup>me</sup> Josiane Juliette Schopfer  
M<sup>me</sup> Dörte Schumann  
M. Haki Shaqiri

#### Dons fête et exposition du 60<sup>e</sup> anniversaire de la Sgipa

Commune d'Aire-la-Ville  
Commune d'Anières  
Commune d'Avusy  
Commune de Bardonnex  
Commune de Bellevue  
Ville de Carouge  
Commune de Cartigny  
Commune de Céligny  
Commune de Chancy  
Commune de Chêne-Bougeries  
Commune de Chêne-Bourg  
Commune de Collonge-Bellerive  
Commune de Cologny  
Commune de Confignon  
Ville de Genève

Commune de Genthod  
Ville du Grand-Saconnex  
Commune de Jussy  
Commune de Laconnex  
Commune de Meinier  
Ville de Meyrin  
Ville d'Onex  
Commune de Perly-Certoux  
Ville de Plan-les-Ouates  
Ville de Thônex  
Commune de Troinex  
Ville de Vernier  
Ville de Versoix  
Ville de Veyrier

Bergerat SA  
Bosson Combustibles SA  
C&A  
Dupont SA  
La Cave de Genève  
Loterie Romande  
Manor  
Migros Genève  
Planzer Transports SA

Roger Truan SA  
SIG  
Simonin Electroménager SA  
Vaudaux SA

M. Charly Galley  
M. Jean-Charles Rielle  
M<sup>me</sup> Anne-Marie Schrago

## 43

**Vous pouvez également soutenir la Sgipa en effectuant un don déductible d'impôts, versé directement sur le compte de la fondation. En 2019, toutes les donations seront affectées aux projets de construction de la Résidence du Cèdre et de l'agrandissement du site de Conches.**

#### Fondation Sgipa

Banque cantonale de Genève  
Mention: don  
CH11 0078 8000 0502 9890 9

Fondation Sgipa – chemin J.-F. Dupuy 20, 1231 Conches – +41 22 346 33 88 – [fondation@sgipa.ch](mailto:fondation@sgipa.ch) – [www.sgipa.ch](http://www.sgipa.ch)

---



CLASS  
Version 2014

Avec le soutien de

